Envoyé en préfecture le 14/03/2024
Reçu en préfecture le 14/03/2024
Publié le 14/03/2024
ID : 003-210302980-20240306-DEC202424-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

06 MARS 2024

DEC202424

Objet : mise à disposition des installations de la salle omnisports au Service départemental du sport scolaire

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre d'un championnat départemental UNSS d'aérobic et de step, le mercredi 20 mars de 8h30 à 16h30, à Varennes sur Allier, le service départemental du sport scolaire a besoin des installations de la salle omnisports ;

DECIDE de mettre à disposition les installations de la salle omnisports au service départemental du sport scolaire le mercredi 20 mars ;

DECIDE de signer la convention avec le service départemental du sport scolaire ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON